

Ville de Bruxelles  
Département Urbanisme  
Section Autorisations  
**Monsieur Fabian DE BOEY**  
**Directeur-Adjoint**  
Rue des Halles, 4  
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 20/03/2026

N/Réf. : BXL23044\_756\_PU  
Gest. : AH  
V/Réf. : C1082/2025  
Corr: *Bouchenak Oumayma*  
NOVA : 04/PU/2011978

BRUXELLES. Rue Charles Martel, 56 (arch. Émile JANLET – 1893-1898)  
(= en zone de protection des Squares Ambiorix, Marie-Louise, Marguerite et l'avenue Palmerston / Inventaire)  
**PERMIS D'URBANISME**: diviser une maison d'habitations en 4 logements (1 duplex de 3 ch. 1 app. 1 ch. et 2 studios), remplacer les châssis de la façade avant, aménager une terrasse au 2ème étage et créer un escalier privatif pour le duplex (mise en conformité)  
Demande de la Commune du : 10/03/2026

### Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur-Adjoint,

En réponse à votre courrier du 10/03/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 18/03/2026, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien © Brugis




Localisation du bien © Google Maps




Plans d'élevation des façades existante et projetée, extraits de la demande

Datant de 1893, la maison appartient à un bel ensemble de maisons de style éclectique conçu par l'architecte Émile Janlet, qui participe à la qualité du paysage urbain des squares du Quartier Nord-Est, classés comme site. La CRMS ne peut souscrire à la régularisation des châssis en PVC du n°56, qui ne met pas la façade en valeur. Elle demande que ceux-ci soient remplacés par des châssis qualitatifs en bois, de type traditionnel et de ton clair, en cohérence avec ceux des maisons mitoyennes situées aux numéros 52 à 58. Dans un même souci de cohérence patrimoniale de cette enfilade de maisons, la CRMS encourage, pour le balcon du premier étage, la restitution d'un garde-corps s'inspirant de ceux d'origine encore conservés en façades des maisons voisines.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur-Adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.

  
A. AUTENNE  
Secrétaire

  
S. VAN ACKER  
Président

c.c.: [tjacobs@urban.brussels](mailto:tjacobs@urban.brussels) ; [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [commissionconcertation.urbanisme@brucity.be](mailto:commissionconcertation.urbanisme@brucity.be) ; [opp.patrimoine@brucity.be](mailto:opp.patrimoine@brucity.be) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [avis.advies@urban.brussels](mailto:avis.advies@urban.brussels) ; [protection@urban.brussels](mailto:protection@urban.brussels) ; [lleirens@urban.brussels](mailto:lleirens@urban.brussels) ; [urb.accueil@brucity.be](mailto:urb.accueil@brucity.be) ; [rb.pu-sv@brucity.be](mailto:rb.pu-sv@brucity.be) ; [oumayma.bouchenak@brucity.be](mailto:oumayma.bouchenak@brucity.be)